

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 360

Artikel: Vivre la récession
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Travailleurs étrangers: le règne de la bonne conscience

Le Conseil fédéral a donc décidé de signer prochainement la Charte sociale européenne (pendant, sur le plan social, de la Convention européenne des droits de l'homme, ratifiée, elle, fin 1974).

L'événement n'est pas négligeable quand on sait que la Constitution fédérale ne connaît pas les droits sociaux (on trouve dans la Charte sociale le droit au travail, le droit à des conditions de travail équitables, à une rémunération équitable, le droit syndical, de négociations collectives, notamment).

L'événement n'est cependant pas à surestimer puisque ces droits n'offrent pas de garanties juridiques aux particuliers: pas de possibilité de recours auprès d'une instance du Conseil de l'Europe comme c'est le cas pour les « droits de l'homme ».

On sait d'autre part que la Confédération ne pourra pas souscrire à tous les principes contenus dans la Charte. Qui veut signer doit faire siens au moins cinq des principes dits essentiels du document, et notre pays atteint ce seuil; mais il est à noter que les deux dispositions qui font obstacle ont trait aux travailleurs étrangers (le refus du droit de grève aux fonctionnaires devra en outre être clairement situé dans son contexte): notre législation n'est en effet pas conforme d'une part à la norme qui veut que les travailleurs migrants et leurs familles aient droit à la protection et à l'assistance (garantie de n'être expulsés que s'ils menacent la sécurité de l'Etat, ou s'ils contreviennent à l'ordre public ou aux bonnes mœurs), ni d'autre part assez proche du droit à l'assistance sociale et médicale défini dans la Charte.

L'engagement partiel que la Confédération se propose donc de prendre dans le cadre de la Charte sociale ne sera donc ressenti que comme l'amorce d'une évolution indispensable, en particulier quant au statut des travailleurs étrangers. Pour l'heure, en la matière, des problèmes d'un tout autre ordre font l'actualité fédérale: de la « qualité » de notre

accueil, il faut revenir aux normes quantitatives qui fondent la « substance » des initiatives xénophobes encore en suspens.

Dans les derniers jours du mois d'avril, le Conseil fédéral proposait sèchement le rejet de deux initiatives lancées contre l'« emprise étrangère », celle de James Schwarzenbach (abaissement à 12,5 % du taux de la population étrangère en dix ans) et celle de Valentin Oehen (4000 naturalisations par an au maximum), deux textes déposés au mois de mars 1974.

Pour la première fois, l'exécutif central n'accompagne pas le rejet de mesures de réduction du nombre d'étrangers. On pourrait s'en réjouir. Mais il faut voir qu'il n'y a pas revirement dans les principes, mais d'abord calcul politique: comme le dit tout crûment la NZZ, ces initiatives sont superflues; les mesures prises et la récession ont déployé leurs effets: de fin 1974 à fin 1975, 51 816 étrangers et 65 000 saisonniers ont disparu du marché du travail.

Pour dénoncer cette amputation brutale, pour dénoncer le sort inhumain fait aux travailleurs migrants, peu ou pas de voix: les contempteurs de Schwarzenbach ont trouvé leur bonne conscience dans la « fatalité » économique.

Certes, le Conseil fédéral nous annonce deux projets, l'un portant sur la révision de la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, l'autre sur la naturalisation (facilitée et gratuite); mais il semble bien que seule une prise en compte efficace et rapide de l'initiative « Etre solidaire » pourrait faire changer notre politique de cap... et nous rapprocher du même coup des objectifs encore lointains de la Charte sociale.

Vivre la récession

Vivre la récession: sur ce thème, le dernier « Monde du Travail » (édité par le Mouvement populaire des familles, No 30 / 30 avril 1976)

publie un certain nombre de textes qui complètent efficacement le tableau de la crise propagé quotidiennement par la presse d'information.

Parmi d'autres, ces quelques lignes qui tentent de cerner les conséquences pratiques de la récession sur la façon de vivre dans la majorité des familles des milieux populaires, dont le revenu stagne ou même régresse:

« Voilà ce qu'en dit une famille de six personnes: « Nous n'avons pas eu d'augmentation de salaire depuis deux ans, la réadaptation au niveau du coût de la vie et la gratification ont été sabrées. Cela veut dire que nous « mangeons » tout notre salaire. Il n'y a plus de pécule pour les vacances; nous devons puiser dans nos économies pour les réparations de la voiture. »

» Un père de quatre enfants, dont la famille vit avec son seul revenu, a eu une semaine de chômage chaque mois, depuis le mois de décembre. « Nous avons vécu comme d'habitude, dit ce foyer, alors qu'auparavant nous avions une enveloppe pour les vacances, pour le dentiste, et une autre au cas où il arrive un pépin sérieux; nous n'avons rien pu glisser dans ces enveloppes. Si la situation devait durer, probablement que nous ne pourrions pas partir en vacances cette année. »

Et la conclusion qu'il est impossible d'éluder:

« Les loisirs et la culture, mis en valeur ces dernières années, sont relégués au dernier rang des besoins à satisfaire. Les restaurants sont hors de prix, le cinéma et le théâtre ne sont pas bon marché! On regarde à deux fois avant d'acheter un livre ou un disque. La haute conjoncture a permis à la grande masse des familles populaires d'avoir accès aux biens de consommation. Tout cela est remis en cause par la situation actuelle. « C'est une bonne chose, disent ceux qui ont été bien servis, cela ne pouvait pas continuer comme ça! » Et tous ceux qui commençaient à peine d'émerger d'une petite situation devront-ils attendre la prochaine haute conjoncture! »